



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>

## 1. Intitulé du projet

Création d'un magasin U Express

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41 <sup>a</sup>	Réalisation de 81 places de stationnement ouvertes au public

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Le projet comprendra la construction d'un magasin d'une surface de vente de 875m<sup>2</sup> sous l'enseigne U Express, d'une station de carburant, 3 pistes (2VL et 1 PL) et d'une aire de lavage (1 rouleau et 1 haute pression), une aire de gonflage/aspirateur véhicule et une aire bouteille de gaz.
- Aménagement de 81 places de stationnements dont 2 PMR, et 10 électriques

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de permettre la création d'un magasin U-Express (Permis de Construire) avec création de voirie, de places de stationnement, de parvis, d'espaces verts, de dispositifs de stockage des eaux pluviales, réseaux divers.

Le projet a été conçu dans l'objectif de répondre à la demande des administrés de la commune du Buisson de Cadouin. Ce projet sera intégré au paysage de la route Départementale n°51E - Avenue de la Dordogne

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le Projet de création de U-EXPRESS intégrera dans son programme de travaux la réalisation :

- De l'accès depuis l'angle Nord/Ouest avec une seule entrée / sortie pour les VL et les PL depuis le rond-point créé sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental
- Une voie pour l'accès à la station, l'aire de lavage et par les manœuvres des PL au niveau de l'entrée.
- Une voie structurante le long de la construction qui desservira les différentes places de stationnements
- Du magasin

- Le stockage des eaux pluviales de la voirie et du bâtiment se fera par l'intermédiaire d'un bassin de rétention d'un volume totale de 485 m<sup>3</sup>. (le bassin de rétention aura une profondeur de 75cm et 645m<sup>2</sup> de surface).

Ce bassin de rétention sera munie d'un régulateur de débit de 3l/s/ha et d'une surverse en cas de pluies exceptionnelles. (voir en annexe calcul du volume de stockage des eaux pluviales de la voirie et des bâtiments).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le magasin U-Express permettra de proposer des produits alimentaires aux habitants de la commune du Buisson de Cadouin. L'implantation de la station service et de l'aire de lavage permettra de proposer un service supplémentaire.

Au niveau de la zone U-Express : la gestion sera confiée au gestionnaire du magasin dont le rôle sera de s'occuper de l'entretien de la voirie, des ouvrages de stockage des eaux pluviales, réseau eaux usées, éclairage

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE); permis de construire (PC); autre : - Déclaration de loi sur l'eau et des milieux aquatiques

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface des parcelles	48640
Superficie des voirie, parvis et aires de stationnements	4784
Superficie d'emprise du bâtiment	1531
Superficie des espaces verts	42325

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

AVENUE DE LA DORDOGNE 24480  
LE BUISSON DE CADOUIN; LE  
BUISSON DE CADOUIN

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" E Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cloître de Cadouin - 7 km
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques d'inondation
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8 monuments sont inscrits ou classés comme historiques sur la commune : Grotte ornée souterraine de Cussac Manoir de la Bourgonie Halle de Cadouin Four à pain dépendant de l'ancien presbytère d'Urval Église d'Urval
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 : la rivière Dordogne (n° FR7200660) à 650 m sur la rive opposée
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le volume estimé en déblais et décapage terre végétale sera de 750 m3 au niveau de la future voirie (chaussée, trottoir, accès, bâtiment). les déblais seront acheminés vers le dépôt de l'entreprise titulaire du marché et seront réemployés pour d'autre chantiers en remblaiement ou traités avant réemploi (si nécessaire).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le volume estimé en remblais sera de 500 m3 au niveau des futurs chaussée, accès, trottoirs, bâtiment. Les matériaux utilisés seront du type : - matériaux recyclés propres issus d'autre chantiers (matériaux inertes). - déblais issus du terrassement de la chaussée et du bâtiment.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun des habitats identifiés au sein des parcelles adjacentes à l'aire d'étude principale ne présentent d'enjeux majeurs de conservation, la plupart étant très entretenues puisque soumises à des activités de fauche, agricoles, sylvicoles ou fruitières
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inondation Aléas faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des candélabres seront installés le long de la voirie.</p> <p>Réduction des impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour réduire la luminosité, les candélabres seront réglés pour éclairer uniquement les espaces piétonniers et la chaussée. Une horloge permettra de régler la durée d'éclairage.</li> <li>- pour limiter la consommation d'énergie les luminaires seront équipés de LED (éclairage à basse consommation).</li> </ul>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- Les eaux pluviales seront stockées dans un bassin de rétention puis rejetées en débit limité (3l/s/ha) Le bassin de rétention sera équipé d'un séparateur à hydrocarbure permettant capter les résidus et les hydrocarbures. (captage des pollutions). Voir en annexe Notice Hydraulique.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>le projet n'engendre pas d'impact car le rejet des eaux usées sera orienté vers le réseau d'eaux usées existant au niveau de la RD 51E</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

En phase des travaux un cahier des charges sera rédigé en définissant les directives d'un chantier respectueux de l'environnement (matériaux utilisés, comportements : tri / export des déchets de chantier...).

La définition des mesures s'appuiera sur le « Guide d'aide à la définition des mesures ERC » du CEREMA Centre- Est (janvier 2018)

Les mesures sont présentées en réponse aux risques d'incidences définis, incluant les modalités de leur suivi le cas échéant.

Un tableau détaillé des mesures, de leurs effets et des éventuels impacts résiduels significatifs figure dans le diagnostic écologique.

Les enjeux restant faibles à nuls, les dispositions principales concernent :

- La préservation du fossé situé en dehors de la zone d'emprise, entre le nord du projet et la RD225 ;

- La définition d'un calendrier des travaux en dehors des périodes les plus sensibles pour la faune

L'application des mesures ERC pour un projet d'aménagement d'une surface commerciale de type U express (voir Diagnostic écologique),

Le terrain renfermant des enjeux nuls à faibles, permet de limiter les risques d'incidences de façon notable environnante ;

On peut noter aucune incidence résiduelle sur le milieu naturel en l'application des mesures éditées.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas la réalisation d'une évaluation environnementale car :

- le projet de magasin U-Express a fait l'objet d'un diagnostic écologique préalable.

- Les zones à enjeux sont considérés comme nuls à faibles donc aucun impacts majeurs sur la zone d'aménagement.

- le projet de magasin U-Express se trouve à proximité d'une zone urbaine et d'un réseau routier (RD n°51E).

- Les impacts sur le milieu naturels et sur la santé humaine seront réduits du fait de la mise en place de mesures d'évitement et de réductions des impacts.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature

Télédéclaré le 24/02/2021



Vue 3



Vue 4



Vue 5



"Les plans et documents sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. La réalisation reste de la responsabilité du constructeur quant à la solidité des ouvrages"

**MARRAUD** INGENIERIE

MARRAUD Ingénierie Sud  
4 rue Pierre Mendès France - BP 60 - 47552 BOE  
Tél : 05 53 48 20 00 - Fax : 05 53 95 68 17

nom du fichier informatique : 2020 12 15 LE BUISSON DE CADOUIN PC.DWG

Opération : CREATION D'UN MAGASIN U EXPRESS ET D'UNE STATION-SERVICE

Adresse du projet : Lieu dit "Le Bourg Bas" - 24480 LE BUISSON DE CADOUIN

Maître d'ouvrage : **SARL PROBUIS**  
Parc Hermès, route de Jacou  
**34747 VENDARGUES**

Demande de Permis de Construire

Dessiné par : L. DELPECH  
Chef de projet :  
Chargé d'affaire : S. HOCDE

**PHOTOGRAPHIE**  
**PAYSAGE LOINTAIN**

Date : 15/12/2020 Indice : 0

Echelle :  
Sans échelle

DPC

PC8



Vue 1



Vue 2



Tel. : 05 53 48 20 00

Siren : 388 200 487

34740 VENDARGUES

RCS Montpellier 507 723 971

"Les présentations sont exclusivement destinées à la demande de permis de construire. Elles ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. La réalisation reste de la responsabilité du constructeur quant à la solidité des ouvrages"

**MARRAUD** INGENIERIE

MARRAUD Ingénierie Sud  
4 rue Pierre Mendès France - BP 60 - 47552 BOE  
Tél : 05 53 48 20 00 - Fax : 05 53 95 68 17

Opération : CREATION D'UN MAGASIN U EXPRESS ET D'UNE STATION-SERVICE  
Adresse du projet : Lieu dit "Le Bourg Bas" - 24480 LE BUISSON DE CADOUIN

Maître d'ouvrage : **SARL PROBUS**  
Parc Hermès, route de Jacou  
**34747 VENDARGUES**

Demande de Permis de  
Construire

Dessiné par : L. DELPECH  
Chef de projet :  
Chargé d'affaire : S. HOCDE

**PHOTOGRAPHIES  
ENVIRONNEMENT PROCHE**

Date : 15/12/2020      Indice : 0

Echelle :  
Sans échelle

DPC

PC7





**MARRAUD ARCHITECTURE**  
 4 rue Pierre Mendès France  
 BP 60 - 47552 BOE  
 Tél : 05 53 48 20 00

**SARL PROBUS**  
 Capital de 1000 €  
 Route de Jacou - Le Parc Hermès  
 34740 VENDARGUES

"Les présentations sont exclusivement destinées à la demande de permis de construire. Elles ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. La réalisation reste de la responsabilité du constructeur quant à la solidité des ouvrages"

**MARRAUD INGENIERIE**

MARRAUD Ingénierie Sud  
 4 rue Pierre Mendès France - BP 60 - 47552 BOE  
 Tél : 05 53 48 20 00 - Fax : 05 53 95 68 17

Opération : **CREATION D'UN MAGASIN U EXPRESS ET D'UNE STATION-SERVICE**  
 Adresse du projet : Lieu dit "Le Bourg Bas" - 24480 LE BUISSON DE CADOUIN  
 Maître d'ouvrage : **SARL PROBUS**  
 Parc Hermès, route de Jacou  
**34747 VENDARGUES**

Demande de Permis de Construire  
 Dessiné par : L. DELPECH  
 Chef de projet :  
 Chargé d'affaire : S. HOCDE

**PLAN DE MASSE 1:2000**  
**PROJET**  
 Date : 15/12/2020  
 Indice : 0  
 Echelle : 1:2000

DPC  
**PC2.2**





**LEGENDE RESEAUX**

	RESEAU ELEC
	RESEAU TEL
	RESEAU AEP
	RESEAU EP PROJET
	RESEAU EU

**ZONE INONDABLE**  
26 412 m<sup>2</sup>

**MARRAUD ARCHITECTURE**  
4, rue Pierre Mendès France  
BP 60 - 47552 BOE  
Tél. : 05 53 48 20 00  
Site : 05 53 48 20 00

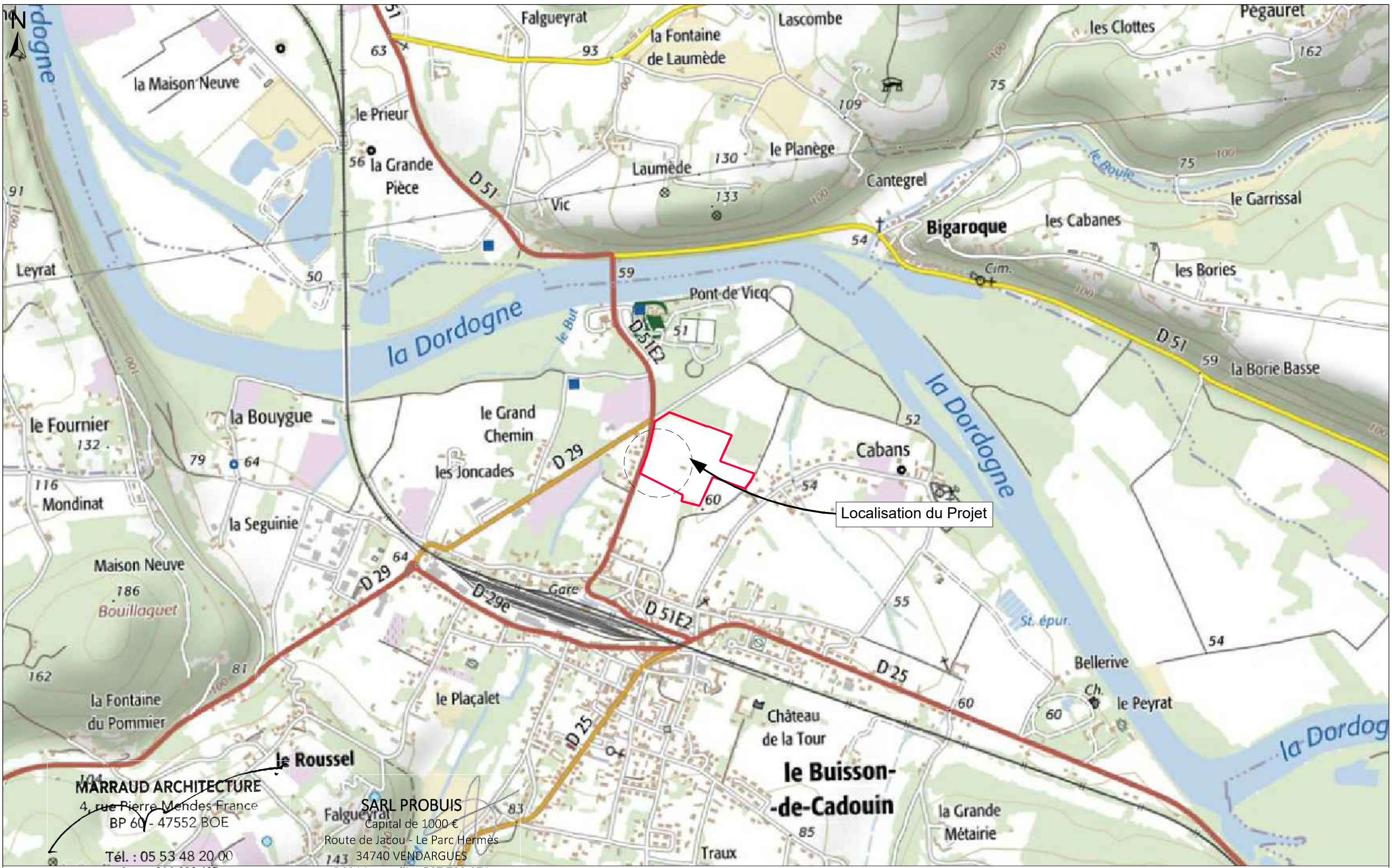
**SARL PROBUIS**  
Capital de 1000 €  
Route de Jacou - Le Parc Hermès  
34740 VENDARGUES  
Tél. : 05 53 48 20 00

"Les présent plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour régir la construction. La réalisation reste de la responsabilité du constructeur quant à la solidité des ouvrages"

<p><b>MARRAUD INGENIERIE</b> MARRAUD Ingénierie Sud 4 rue Pierre Mendès France - BP 60 - 47552 BOE Tél : 05 53 48 20 00 - Fax : 05 53 95 68 17</p>	<p>Opération : CREATION D'UN MAGASIN U EXPRESS ET D'UNE STATION-SERVICE Adresse du projet : Lieu dit "Le Bourg Bas" - 24480 LE BUISSON DE CADOUIN</p>	<p>Demande de Permis de Construire</p>	<p><b>PLAN DE MASSE 1:750</b> <b>PROJET</b></p>		<p>DPC</p>
	<p>Maître d'ouvrage : <b>SARL PROBUIS</b> Parc Hermès, route de Jacou <b>34740 VENDARGUES</b></p>	<p>Dessiné par : L. DELPECH Chef de projet : Chargé d'affaire : S. HOCDE</p>	<p>Date : 15/12/2020</p>	<p>Indice : 0</p>	<p>Echelle : 1:750</p>

nom du fichier informatique : 2020 12 15 LE BUISSON DE CADOUIN PC.DWG





Localisation du Projet

**MARRAUD ARCHITECTURE**  
 4, rue Pierre Mendès France  
 BP 60 - 47552 BOE  
 Tél. : 05 53 48 20 00

**SARL PROBUS**  
 Capital de 1000 €  
 Route de Jacou - Le Parc Hermès  
 34740 VENDARGUES

"Les plans ci-dessus sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. La réalisation reste de la responsabilité du constructeur quant à la solidité des ouvrages"

<p><b>MARRAUD INGENIERIE</b>          MARRAUD Ingénierie Sud          4 rue Pierre Mendès France - BP 60 - 47552 BOE          Tél : 05 53 48 20 00 - Fax : 05 53 95 68 17</p>	Opération : CREATION D'UN MAGASIN U EXPRESS ET D'UNE STATION-SERVICE Adresse du projet : Lieu dit "Le Bourg Bas" - 24480 LE BUISSON DE CADOUIN	Demande de Permis de Construire	<b>PLAN DE SITUATION</b>		DPC
	Maître d'ouvrage : <b>SARL PROBUS</b> Parc Hermès, route de Jacou <b>34747 VENDARGUES</b>	Dessiné par : L. DELPECH Chef de projet : Chargé d'affaire : S. HOCDE	Date : 15/12/2020	Indice : 0	Echelle : 1:10000